

Consignes de tri



A mettre **en vrac** dans le bac de tri sélectif

Bouteilles et flacons en plastique (vidés avec leurs bouchons jusqu'à 5 Litres)



Papiers et cartons (propres)



Briques alimentaires (vides)



Acier et aluminium (boîtes, aérosols...)



Les petits emballages métalliques se recyclent :

capsules, opercules, couvercles, tubes de crème, sachets et poches, blisters de médicament, dosettes café, ...



A mettre dans le bac d'ordures ménagères

Couches, restes de repas, papiers souillés



Plastiques non recyclables



Verre



Uniquement les bouteilles, pots et bocaux vides sont à déposer dans le conteneur à verre de votre commune ou en déchèterie.



Au compost

Les déchets de préparation de repas

Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'oeufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier.



Penser à vos animaux familiers avec les restes de cuisine !

Les déchets de jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles hachées menues, ...

en petite quantité :
tontes de gazon, cendres froides,
papiers absorbants de cuisine et journaux.



Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes.



Il est strictement interdit de brûler ses déchets !



Avant de jeter, pensez à réutiliser, donner, réparer

- Associations, vides greniers, Gratis'Sel, sites (donnons.org, leboncoin, ...) pour vos livres, vêtements, jouets, appareils en état de marche, ...
- Repair café, services après-vente, professionnels locaux (couturier, cordonnier, ...) pour remettre en état vos chaussures, habits, vélos, appareils ménagers, ...
- Je fais preuve d'imagination pour moins de déchets (customisation de meubles ou vêtements, scapbooking/créacollage ...).
- J'achète en fonction de mes besoins.
- J'adopte les éco-attitudes (sac ou cabas pour faire mes courses – je repère les écolabels – je préfère les produits frais ...).
- Je passe du jetable au durable : piles et cartouches rechargeable, boîte à goûter ...).
- Je donne une nouvelle fonction à mes emballages (bocaux pour les confitures, boîtes pour congeler ou ranger ...).
- J'entretiens régulièrement mon matériel : chaîne et freins de mon vélo, peintures des volets, ...



Je colle un STOP PUB sur ma boîte aux lettres, j'évite de jeter 13kg de papier par an ! (ADEME)



En déchèterie



Sont acceptés



- Plâtre (ne concerne pas les déchèteries de Betschdorf et Wintzenbach)
- Déchet Diffus Spécifiques DDS (ne concerne pas la déchèterie de Beinheim)



Horaires d'ouverture des déchèteries :

du mardi au samedi
Été : du 01/04 au 30/09 ; 9h à 11h45 et 14h à 17h15
Hiver : du 01/10 au 31/03 ; 9h à 11h45 et 13h30 à 16h45

Nouveauté !

Ramener vos Bouteilles de gaz de 5kg à 35kg sur toutes les déchèteries (vides et non percées).



Ne sont pas admis

